



Prix de conférencier émérite de l'ISCR des IRSC et de la SCT de 2023

Formulaire de mise en candidature

La date limite de présentation des candidatures est le 18 novembre 2022, à 16 h (HNR). Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli à Dre Yuliya Fakhr (Cheffe – Programmes de l'Institut) à yuliya.fakhr@cihr-irsc.gc.ca

Vos coordonnées

Nom :

Poste :

Établissement :

N° de téléphone :

Courriel :

Coordonnées du candidat

Nom :

Poste :

Établissement :

Adresse :

Ville :

Province/État :

Code postal/ZIP :

N° de téléphone :

Courriel :

Site Web :

Le candidat sera-t-il disponible pour participer au Congrès canadien sur la santé respiratoire qui se tiendra à Montréal (Québec) du 20 au 22 avril 2023? (Oui /Non)

Coordonnées de l'administrateur du bureau du candidat

Nom :

N° de téléphone :

Courriel :

Dossier de candidature :

1. **Biographie du candidat** : Veuillez joindre la version intégrale du CVC de la personne mise en candidature dans une pièce jointe distincte. Les CV en format libre ne sont pas acceptés.
2. **Lettres d'appui** : Au plus deux lettres d'appui (d'un maximum de deux pages chacune) doivent être présentées. Une des lettres doit être fournie par l'établissement du candidat. La seconde doit provenir d'une source autre que l'établissement du candidat (de préférence, d'un collaborateur international).
Remarque : Les lettres d'appui doivent *compléter l'information fournie dans le CVC* et situer le contexte des réalisations du candidat. Elles doivent également aborder les critères d'évaluation en accordant un intérêt particulier aux priorités communes à l'ISCR et le SCT suivantes : la collaboration, la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités, le renforcement de la recherche en santé autochtone et la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.
3. **Courte justification (maximum de 250 mots) de votre choix** : Les candidatures seront évaluées sur la base des critères énumérés ci-dessous, selon les priorités communes à l'ISCR et le SCT (la collaboration, la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités, le renforcement de la recherche en santé autochtone et la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion). Veuillez vous assurer de nous fournir les renseignements détaillés nécessaires afin que le comité d'évaluation puisse étudier les candidatures en conséquence.

Remarque :

- Si plusieurs candidatures distinctes sont reçues pour un même candidat, les auteurs de la mise en candidature pourraient être invités à travailler en collaboration à une candidature conjointe.
- Les scientifiques qui ont reçu un prix de conférencier émérite dans le passé ne sont pas admissibles.
- La candidature des personnes hautement qualifiées non retenues à ce concours pourrait être prise en considération pendant un maximum de trois années consécutives à compter de l'année de la mise en candidature initiale.
- Les candidatures présentées après la date limite, pour lesquelles il manque des documents ou dont le contenu est incorrect ne seront pas acceptées.

Les candidatures seront évaluées par rapport aux critères suivants :

1. Impact de la recherche du candidat sur les sciences respiratoires au Canada et à l'étranger; mesure dans laquelle le candidat a contribué considérablement à l'avancement des sciences respiratoires au Canada et à l'étranger (p. ex. conclusions ou résultats de recherche importants/majeurs) au cours des dix dernières années.
2. Pertinence, application et retombées de la recherche du candidat en milieu clinique (c.-à-d. recherche translationnelle; « du laboratoire au chevet des patients »).
3. Démonstration de la force et de la réputation du candidat proposé dans le domaine des sciences respiratoires au Canada et à l'étranger.
4. Impact du mentorat et du milieu de formation fournis par cette personne sur le développement de scientifiques en début de carrière et autres spécialistes hautement qualifiés au Canada et ailleurs.